BC2 : Manager et Gérer les Ressources Humaines d'une Unité d'intervention sociale

Contexte réglementaire : arrêté du 31 août 2022

L'arrêté du 31 août 2022 relatif au CAFERUIS entérine la possibilité d'intégrer la formation par « blocs de compétences ». Le CAFERUIS est composé de quatre blocs de compétences :

- BC1 : Piloter une unité d'intervention sociale
- BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- BC3 : Gérer les volets administratifs, budgétaires et logistique d'une unité d'intervention sociale
- BC4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service d'une unité d'intervention sociale

Un bloc de compétence « communication » est transversale aux quatre blocs.

Chaque Bloc de compétence peut ainsi être poursuivi et certifié, indépendamment des autres blocs.
En revanche, seule la validation des quatre blocs permet l'obtention du diplôme CAFERUIS.

Le BC2 : Manager ét gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

Rythme et durée : 100 heures – 1875 euros

Objectif

La fonction et les missions dévolues aux cadres intermédiaires se sont considérablement élargie au fil du temps. Les encadrants, responsables d'unité d'intervention sociale doivent désormais souvent assumer des fonctions de management de proximité mais également de suivi et de veille tout à la fois dans les domaines des ressources humaines, de la qualité de vie au travail, que le la gestion des parcours et compétences de leurs salariés. Accompagner les équipes dans le travail au quotidien, planifier l'activité, favoriser l'élaboration, la co-construction d'un projet d'établissement ou de service commun, tout cela dans le respect des valeurs de l'organisation et le cadre légal et règlementaire, nécessite une approche globale, systémique auquel prépare la formation

Les points forts

- Des intervenants expérimentés combinant approches théoriques et expériences dans le milieu professionnel
- Une formation en co-construction, partage de savoirs et d'expériences entre les stagiaires et les intervenants
- Une préparation formative à l'épreuve de certification du DC3

Contenu

- Management
- Droit du travail et GPEC
- Gestion des risques psycho-sociaux
- Ateliers Management (préparation à l'épreuve de certification)

Résultats attendus

Ce bloc de formation vise à permettre aux stagiaires un outillage le plus complet possible aux situations de travail auxquels sont désormais confrontés les cadres intermédiaires

Certification

Le référentiel de certification explicite les attendus du Bloc et les modalités d'organisation de l'épreuve : il s'agit de la présentation d'un sujet de management préparé sur table (45mn) et soutenu ensuite devant un jury (binôme) – 30 minutes d'échanges

Stage

L'arrêté du 31 aout 2022-article 6 prévoit le rattachement de 105h de formation pratique au bloc n°2. Le stage est soumis à convention entre la structure d'accueil, l'école et le stagiaire concerné.

Modalités d'admission

Admission sur dossier et après entretien. Nous contacter pour toutes questions relatives aux conditions d'admission

Conditions spécifiques et prérequis

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes : 1° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 2° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ; 3° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Les candidats cités aux 3° et 4° doivent

respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisés dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

Modalités d'organisation

Les stagiaires concernés par une entrée en formation par blocs séparés sont intégrés aux stagiaires qui effectuent un parcours CAFERUIS complet. Nous consulter pour la programmation.

Financement du projet

Plusieurs modalités de financement sont possibles : CPF du candidat, auto-financement, financement par l'employeur, OPCO.

Contacts ETSUP

Pour toute demande d'information, merci de contacter M. Jonathan GIBERT, responsable de la formation : caferuis@etsup.com